

Communiqué de presse

Paris, le 18 octobre 2010

La MNRA, la Mutuelle des artisans, partenaire officiel des Artisanales de Chartres, offre un tremplin à 16 jeunes talents et décerne le super tremplin à une jeune artisane vannier.

Du 8 au 11 octobre dernier, Les Artisanales de Chartres, pour la 17^{ème} édition, a fait le plein de visiteurs, enregistrant pas moins de 73 000 entrées. Déjà présente aux côtés des organisateurs l'année dernière, la MNRA a souhaité cette année s'engager encore plus en devenant non seulement partenaire officiel du salon mais aussi en donnant un coup de pouce aux jeunes talents de l'artisanat, à travers les Tremplins MNRA.

Pour la 5^{ème} année consécutive, de jeunes talents ont été mis en lumière dans le cadre des Artisanales de Chartres. Plus que des chiffres d'affaires et des capitaux, ce sont des hommes et des femmes de talents qui sont mis en avant pour leur savoir-faire, leur technique, leur parcours ainsi que leurs réalisations. En tant que partenaire officiel du salon national de l'Artisanat, la MNRA a souhaité cette année offrir un coup de pouce particulier à ceux qui font la richesse et l'économie de proximité de notre pays.

Au travers du concours des Tremplins, la MNRA a ainsi permis à 16 chefs d'entreprises de l'artisanat de pouvoir exposer, échanger et vendre au sein du salon dans un espace dédié. Les artisans invités à candidater par leur chambre de métiers et de l'artisanat ont ensuite été choisis par un jury de professionnels. Venant de toute la France et issus de diverses branches de l'artisanat, les 16 lauréats du concours se sont ainsi retrouvés sur le plus grand salon national du secteur.



Les tremplins MNRA de l'artisanat

- 16 lauréats choisis sur dossier
- Issus d'horizons variés : Fabrication de jeux, jouets et objets massifs en bois, bijouterie, tonnelier, fabrication de biscuits, coutellerie – orfèvrerie, sellerie générale, fabrication et vente de bijoux à base de perles de Tahiti, confiturier, peinture sur porcelaine, verre et toile, création et



réalisation d'articles textiles, ébéniste d'art – sculpteur, création d'accessoires de Mode, objets de décoration à partir de carton de récupération, savonnerie, vannerie, doreur.

- 9 m² d'espace d'exposition offerts par la MNRA à chaque lauréat à hauteur de 1 000 euros / chacun
- Désignation d'un super tremplin qui reçoit une bourse de 1 500 euros



Karen Gossart, a reçu cette année le super Tremplin MNRA pour son parcours et son savoir-faire.

Après une formation initiale aux Beaux Arts, Karen a découvert la vannerie lors d'un stage en Irlande. « *J'ai tout de suite senti que c'était ma matière, à mon retour en France j'ai suivi une formation et passé un BPA osiériculture et vannerie (Brevet professionnel agricole) au sein de la seule école de France qui forme à la vannerie à Fayl-Billot en Haute-Marne.*

Deux ans après, je me suis installée en tant qu'artisan vannier. Aujourd'hui, j'ai le grand bonheur de vivre ma passion chaque jour, je réalise des objets créatifs mais que je souhaite utiles», témoigne Karen. Au travers de la reconnaissance de son travail, c'est l'ensemble de la profession que notre jeune « super tremplin » souhaite valoriser « *Je n'avais jamais participé à un aussi grand salon, je n'aurais pas pu le faire sans les Tremplins MNRA. Ca a été très intéressant pour moi à la fois de réfléchir et de devoir synthétiser mon travail pour la présentation au jury. J'ai été surprise du résultat car j'ai trouvé les autres lauréats des Tremplins très talentueux. Participer, c'est avoir la possibilité de se faire connaître, remporter un prix, c'est aussi la possibilité pour moi de présenter la vannerie, c'est une reconnaissance pour l'ensemble de la profession, qui est peu présente sur d'aussi grand événement* ».

MNRA, la Mutuelle partenaire des artisans

Partenaire de référence des artisans depuis 25 ans, la MNRA renforce chaque année son engagement auprès de celles et ceux qui représentent un secteur structurellement créateur d'emplois.





Michel GUILLOT vice-président de la MNRA, accueille M. Hervé NOVELLI sur le stand de la Mutuelle des artisans pour l'inauguration des Artisanales.

Comme l'ont rappelé M. Michel GUILLOT et M. Serge CROUIN, vice-présidents de la MNRA, lors de l'inauguration des Artisanales de Chartres : « C'est cet engagement de contribuer au développement de l'artisanat et de l'économie de proximité, que poursuit la MNRA, par sa participation à l'organisation des Artisanales de Chartres... Cet esprit de partenariat, nous l'avons traduit notamment, au travers du concours Tremplins MNRA, qui vise à soutenir de jeunes entreprises. Ces initiatives montrent bien à quel point la MNRA est aujourd'hui en osmose avec les artisans, et nous souhaitons aujourd'hui rendre hommage au travers des 16 lauréats du concours à l'ensemble de ceux qui rejoignent aujourd'hui notre grande famille. »

A propos de : MNRA, la Mutuelle des artisans

Créée en 1986 par les artisans, la MNRA est aujourd'hui la première mutuelle de retraite et de prévoyance dédiée aux indépendants, dont ceux de l'artisanat, secteur dans lequel elle est très fortement ancrée. Avec 300 000 adhérents et 400 000 contrats en portefeuille, la MNRA offre aux dirigeants d'entreprise et à leur conjoint une gamme complète de produits d'épargne retraite, de prévoyance et de santé, ainsi qu'un conseil personnalisé sur l'ensemble du territoire. www.mnra.fr

Contacts Presse :

Philippe BOLLECKER, Secrétaire général, 01 53 21 11 62, pbollecker@mnra.fr

Elisabeth MARZAT, Relations presse, 01 53 21 12 44, emarzat@mnra.fr

